

## Les squatteurs de Toulouse et la faillite de l'Etat

Article rédigé par *François Billot de Lochner*, le 16 février 2021

Le temps médiatique file si vite que nombre d'entre nous ont peut-être déjà oublié l'affaire de squat survenue dans la petite station balnéaire de Théoule-sur-Mer, en octobre dernier. Deux retraités lyonnais s'étaient vu interdire l'accès à leur résidence secondaire par un couple de squatteurs, qui a fini par être expulsé après un tapage médiatique substantiel.

A la suite de cette affaire, qui venait après de nombreux autres cas du même genre, le gouvernement nous l'avait promis : la peur devait changer de camp, la loi devait changer, car il n'était pas possible que perdure la situation ubuesque des squatteurs tout-puissants ayant le droit pour eux. En effet, si le squat n'est pas prouvé dans les 48 heures, les occupants illicites deviennent impossibles à déloger. Il y a eu des débats à l'Assemblée, une prétendue amélioration de la loi. En fait rien n'a changé, et la loi française reste fondamentalement du côté des squatteurs toujours aussi difficilement expulsables. Le Conseil constitutionnel s'est même mis de la partie pour alléger les peines qu'ils risquaient d'encourir à la faveur du nouveau projet de loi.

Mais l'actualité n'en finit pas de rebondir, et l'affaire de Roland, 88 ans, à Toulouse, est venue en apporter la cruelle démonstration. Ce retraité souhaite vendre sa maison pour rejoindre sa femme partie en EHPAD, mais le même scénario infernal se reproduit : les squatteurs sont là, et bien là, et impossibles à déloger, car la trêve hivernale joue pour eux, et elle a été prolongée, covid oblige, jusqu'en juin. On assiste à des scènes ubuesques, où la police en est réduite à faire le guet devant la maison de Roland pour « protéger les squatteurs » et garantir la pérennité de leur installation... tandis que des groupuscules d'extrême-gauche soutiennent les squatteurs et bafouent, en toute bonne conscience, l'ordre public et piétinent la propriété privée.

Cette fois, l'affaire s'est soldée d'une bien curieuse manière : des habitants du quartier alentour se sont ligüés pour mettre la pression sur les squatteurs et les forcer à lever le camp. Ils ont haussé le ton, posé leurs conditions, et de ce fait ont réussi à créer la peur, obligeant les coupables à battre en retraite. Un résultat que ni la police, ni la justice n'ont été en mesure d'obtenir, parce les autorités n'ont strictement aucun levier d'intervention dans ce type d'affaires. Pas de volonté politique, ce qui signifie, concrètement, pas de capacité d'action sur le terrain.

Devant la faillite des autorités légales, nous assistons à la mise en place d'un ordre parallèle bien décidé à se faire justice lui-même. Le phénomène n'est pas nouveau : à Sevran, il y a quelques semaines, des riverains s'organisaient pour régler leur compte aux dealers et faire respecter l'ordre pour leur famille, car la police ne se déplace plus.

Les robins des bois de Toulouse, quelles que soient leurs motivations exactes, aimeraient exporter leur expérience au-delà des frontières de l'agglomération toulousaine. Inverser la tendance, montrer qu'il est possible de faire respecter la bonne foi de gens qui ne demandent qu'à avoir la jouissance paisible de leur bien. Quelques-uns d'entre eux ont payé chèrement leur acte d'entraide, en se faisant gazer et matraquer par des individus cagoulés désireux de leur faire payer l'expulsion réussie des squatteurs.

A la suite de cet épisode ubuesque, une conclusion s'impose, sans appel : l'Etat n'a plus le monopole de la violence légitime. Il est incapable, impuissant... mais il persiste dans ses erreurs, et refuse de l'admettre. L'affaire autour de la dissolution de Génération Identitaire en est la plus belle expression. Gérald Darmanin ne supporte pas l'idée qu'une association lui rappelle ses devoirs : protéger notre pays, défendre nos frontières, comme nous l'avons toujours fait et comme nous le faisons depuis des centaines et des centaines d'années. La propriété, la sécurité et la défense du territoire sont, faut-il le rappeler, les premières conditions

du « vivre-ensemble ». Tout le reste n'est que littérature ! Manifestement, les Français en ont de plus en plus conscience, et vont multiplier les opérations légitimes que la police ne veut plus effectuer.

**François Billot de Lochner**